LA STYLISTIQUE FRANÇAISE DANS L'UNIVERS ROMANESQUE AFRICAIN : CAS DE L'INSULTE

Ferdinand OKOKO-o-ALI
Université Pédagogique de Kananga,
Université Libre de Bruxelles
okokoali5@gmail.com

Abstract:
FRENCH STYLISTICS IN THE AFRICAN NOVELISTIC UNIVERSE: THE CASE OF THE INSULT

This study aims to prove that, contrary to some research, insult may be considered a full-fledged figure of speech. We shall rely here on the works of Laurence ROSIER. We shall also try to point out the importance of stylistic analysis in learning French as a foreign language.

Key words:
Insult, metaphor, metonymy, irony, relation.

Résumé

Dans cette étude, nous voulons prouver contrairement à certaines recherches que l'insulte peut être considérée comme une figure de style à part entière. Nous nous appuyons ici sur les travaux de Laurence ROSIER. Et nous nous efforçons de montrer l'importance de l'analyse stylistique dans l'apprentissage du français langue étrangère.

Mots clés.
Insulte, métaphore, métonymie, ironie et rapport.

« Quoi qu'en dise Buffon, le style, c'est l'homme ». GUIRAUD, P., 1967 : 5.

0. Introduction

Il nous est loisible d'établir sous les lignes qui suivent les relations intrinsèques entre la métaphore, la métonymie et l'ironie sur le plan d'analyse linguistique du point de vue sémantique. Dans ces multiples relations, l'analyse du discours quant à elle, s'intéresse plus particulièrement à dégager à la fois le sens et le contexte de chaque énonciation. De même lorsque nous analysons à fond l'ironie, du point de vue linguistique c'est-à-dire de l'analyse du discours, on s'aperçoit vite qu'elle prend d'autres formes littéraires qui s'apparentent à d'autres figures de

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

style, dont on ne nomme pas concrètement comme tel, mais en réalité sont considérées comme étant des figures de style.

C'est justement le cas de l'insulte qui dans ses aspects divers peut se confondre ou se rapprocher des certaines figures de style comme l'ironie, la métonymie et la métaphore.

1. Qu'est-ce que l'insulte ?

Le concept *« insulte »* [1] a reçu dans l'histoire plusieurs acceptations. Partant de son étymologie, l'insulte, du latin « insultare »signifie insulter. Ce sens nettement étymologique regorge mieux impute à ce mot la valeur morale dans le sens de sauter dessus.[2] C'est aussi le sens que CICÉRON va donner à ce concept dans sa rhétorique. Entretemps, le dictionnaire Robert révèle que le mot insulte aurait de 1380 jusqu'au XVIIe siècle le sens d'attaque, c'est-à-dire l'acte ou la parole par lequel on vise à outrager ou constitue un outrage à quelqu'un.

En revanche, dans le sens purement juridique, l'insulte prendra le sens de l'injure en référence à l'étymologie latine : « injuria » qui veut dire injustice, tort, un traitement contraire au droit (jus). Par ailleurs, on trouvera d'autres acceptions qui tendent à faire confondre le terme « insulte » de : attaque, calomnie, insolence, sottise, etc. Comme nous pouvons bien lire dans ces passages[3] du narrateur de « *La ville aux âmes ivres* » ci-après :

« *Que voulez-vous ? Quoi, espèces de hiboux ! Ah ! Ah ! Trop drôle, c'est vraiment trop drôle ! Vous croyez-vous chez vous, ignares ! Hiboux ! Ah ! Ah ! » Les deux fantômes de villageois étaient toujours là. « Je vous demande, dites, que cherchez-vous ? » Rien, personne ne répondait. Puis il les vit se lever, tous deux, pressés de rentrer chez eux, de retourner à leurs travaux champêtres. Des hiboux ! Rien que les hiboux !* » (L.A.I., p.65)

[1] Une insulte est un état, expression, ou souvent comportement, considéré comme dégradant ou offensif. Elle est soit intentionnelle ou accidentelle. Htts://fr.m.wikitionary.org consulté le 15/02/2020 à 16 : 57. J. Flory, 2016, *Injuriez-vous : Du bon usage de l'insulte,* Paris: La Découverte, p. 160. S. Johnson, 2007, *L'art de l'insulte et autres effronteries*, Anatolia. Considère comme une attaque armée (contre quelque chose ou quelqu'un) généralement menée par surprise. Paroles ou attitude interprétables comme portant atteinte à l'honneur ou à la dignité de quelqu'un (marquant de l'irrespect, du mépris envers quelque chose). Fait, chose, personne dont l'existence est (interprétable comme) une atteinte à la dignité (de quelqu'un), une marque d'irrespect, de mépris envers quelque chose ou quelqu'un.

[2] Devoto, 1979, *La vie privée des hommes*, Tome 32 : Au temps des Indiens d'Amérique, Hachette, p. 23.

[3] E. Gankama, 2011, *La ville aux âmes ivres,* Brazzaville: Editions Hemar. En abrégée L.A.I.. Est l'œuvre romanesque choisie au hasard pour cette lecture ou analyse stylistique.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

Habitué des débits des boissons avec pour objectif l'ivresse, nous ne pouvons pas nous en douter que Mbolia puisse insulter non seulement ses compagnons de table mais aussi ceux pour qui il mijotait de poser des actes hors du commun.

Plus loin, le narrateur ajoute ce qui suit en ces mots :

« *Vous êtes des pauvres types… Tous…. Des pauvres* ! » (L.A.I., p.84)

Dans son deuxième roman intitulé « *La famille Africaine*[4] », nous pouvons également lire ce passage qui suit :

« *Une soif du gain au bénéfice de la métropole et des colons, dont l'une des caractéristiques fâcheuses a été l'asservissement des peuples concernés, auxquels on a fait porter le statut de sous-hommes qu'ils ont fini par intérioriser.* » (F.A., p.17)

Sous forme de contagion, les propos insultants sont lisibles chez son compatriote Martial de Paul IKOUNGA dans *«La mort de Dieke*[5] » en ces termes:

« Il n'était pas rare de rencontrer une personne sentant le chacal et dont le pantalon était totalement trempé entre les jambes, alors que ses pieds pataugeaient dans l'urine qui ne quittait ses chaussures, en partie, que lorsqu'elles en étaient pleines. »(M.D.D., p.73)

Dans ces passages hauts évoqués, il y a des mots considérés comme des insultes eu égard au contexte du lieu ou l'auteur à prononcer ces mots. C'est alors que Sophie FUSHER parle de self-talk [6] ou il souligne à bien d'égard qu'il s'agit de l'interpellation, des faits parfois difficile à traiter dans le cadre de la linguistique traditionnelle.

En passant en revue les différentes définitions lexicographiques et juridiques des mots insultes et injures, Laurence ROSIER souligne l'aporie sinon l'impossibilité de les définir de façon univoque et pointue sans tenir compte du contexte de production. Cette auteure insiste à même temps sur la question du sens de l'insulte qui est non seulement posée mais surtout devenue cristiale pour les linguistes.[7]

Ce point de vue de Laurence ROSIER nous intéresse à plus d'un titre, dans la mesure où elle met en relief le contexte de production du mot insulte et le sens même du concept qui intéresse particulièrement les analystes du discours. Ce point de vue de Laurence ROSIER qui est notre cheval de bataille, explique pleinement

[4] --------, 2018, *La famille africaine*, Pointe- Noire-Congo: Lettres Mouchetées.
[5] M. de P. Ikounga, 2010, *La mort de Dieke*, Brazzaville: Les Editions Hemar.
[6] S. Fisher, *L'insulte : la parole et le geste*, *Langue française* 144, Persée 2004, 1989, p. 22. On peut également lire, *A propos du self-talk : monologue ou dialogue* ?. Le parler frais d'Erving Goffman, *Actes du colloque de Cerisy*, Paris: Ed. De Minuit, coll. « Arguments ».
[7] L., Rosier, *op. cit*., p.39.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

notre intérêt non seulement à analyser cette notion mais à la rapprocher à d'autres figures de style haut cité. Pour les romans africains d'expression française à l'instar de l'œuvre romanesque d'Emile GANKAMA sous examen imprégnés dans le symbolisme et représentation, un mot peut prendre plusieurs sens (péjoratif, négatif, amusant…).Les propos du narrateur ci-dessous retiennent notre attention :

« *Oui, il ne s'adresse à personne, il est partout, c'est un sorcier*. »(L.A.I., p.132)

L'analyse du discours des romans africains d'expression française implique la prise en compte du contexte de production et du sens ou du message transmis, contenu et véhiculé par l'auteur.

2. Les caractéristiques de l'ironie

Selon Laurence ROSIER qui a éclairé l'appartenance de l'insulte dans le vaste champ de l'analyse linguistique, l'*insulte* est un acte de parole, une manifestation physique d'une passion positive ou négative, qui constitue en fin de compte, un genre de profération à des caractéristiques multiples.

Comme genre littéraire, l'insulte n'est pas un énoncé de type long, il n'est non plus un discours organisé, pas une séquence onomatopéique ; elle peut être neutre, sous forme d'une idéologie très subtile c'est le cas notamment dans les romans analysés, sous examen ou l'énonciateur déplace ces propos de manière subtile. Le narrateur le témoigne avec nous dans ce passage :

« *Comme il était juste, équilibré, travailleur et fier de lui-même, on l'appelait « vieux colo ». Cette expression populaire était empruntée au mot « colon ». On appelait comme cela tous les anciens marqués un tant soit peu par le civisme. Il avait servi sous le régime colonial dont il avait hérité le principe de la parole donnée. Le sobriquet de « vieux colo » ne le gênait pas.* » (L.A.I., p.71)

Ce passage indique une certaine reconnaissance par la communauté toute entière au père de Mpové pour les loyaux services rendus à celle-ci et la discipline qui le caractérise surtout pour le principe de la parole donnée qui est un véritable héritage du régime colonial.

Comme nous pouvons bien le constater, l'insulte peut avoir plusieurs caractéristiques : clair, opaque, double facette, sens mitigé, amusant, offensant, neutre, etc. Mais en la considérant comme une double facette c'est-à-dire le sens caché qui se révèle qui ne se révèle qu'en se cachant et se cache qu'en se révélant. Cet aspect énigmatique nous incite à le rapprocher de l'ironie.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

3. L'ironie et l'insulte : vers un rapprochement ambigu

Une analyse approfondie de ces deux figures de style, à savoir l'ironie et l'insulte [8] entretiennent des liens intrinsèques sur le plan sémantique. Nous pouvons considérer à plus d'un niveau l'ironie comme une insulte déguisée, un lexique clandestin[9], etc.

L'ironie relève de la communication analogique comme dans bien de cas de l'insulte. L'ironie comme l'insulte adopte toujours et souvent le mode de la feinte, admet les présupposés par les ambiguïtés énonciatives dont se livre le narrateur :

« *Pardonne-lui. Il ne s'adresse à personne nommément. Il ne s'adresse pas à vous. Oui, il ne s'adresse à personne, il est partout, c'est un sorcier*. » (L.A.I., p.132)

A travers ce passage, le narrateur apparaît ambigu. Tantôt il défend le père Ansouansoun, l'ivrogne d'Arsémé, la ville aux âmes ivres, tantôt il le qualifie d'un sorcier. Dans le cas d'espèce, est une injure.

Au regard de ce passage, on ne peut s'empêcher de constater que le narrateur/auteur se livre à l'amplification rhétorique par sa volonté marquer de produire un discours argumentatif entre les propos compatissant et/ou haineux. Les analystes de discours appellent, sans détour cela, l'ironie pathétique et agressante.[10]

Ce rapport entre l'insulte et l'ironie que nous établissons a été bien l'œuvre de Laurence ROSIER lorsqu'elle note par ailleurs que *l'insulte ironisée* soulève toujours « le paradigme axiologique péjoratif de la source. Elle ajoute qu'il serait totalement naïf de postuler que les emplois (hypocoristiques) participent, tous et complètement, d'une volonté de subvertir les catégorisations du lexique car généralement, l'insulte que l'hypocoristique permet d'énoncer n'est nullement vidée de son sens, seulement de sa charge illocutoire : l'insulte redevient un appellatif, mais un appellatif dominé par l'inter discours dominant.[11] Tel que nous pouvons lire dans ce passage du narrateur :

[8] Dans la littérature linguistique existante voire l'analyse stylistique ou grammaticale, il n'est pas ouvertement spécifié que l'insulte est une figure de style. Pour notre part, en nous plaçant sous l'angle de l'analyse du discours, par les liens étroits entre l'insulte et d'autres figures de style connexes, nous sommes poussée à les ranger ou à les considérer comme étant une figure de style au regard de ses caractéristiques ainsi révélées.

[9] L. Rosier et al., 2000, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles, Cahiers français et société,* Bruxelles: De Boeck Duculot, p. 15.

[10] On peut lire à ce sujet, S. Durrer, « Ironiser, faire et défaire le jeu de l'autre.», Etudes des lettres, n°1, mars 1987, pp. 33-49. J. Cabot, « L'insulte diffractée et l'ironie pathétique : « Un geste de faible, un geste de pitre, un geste de prophète. » in *Cahier Albert Cohen*, 2005, pp. 117-135. L., Rosier, 2000, *Lexique clandestin*, Duculot, pp. 18-19 et *Petit traité de l'insulte*, Espace de libertés, 2009.

[11] *Ibidem*, pp. 18-19.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« *Ma fille, je vais te faire une confidence, ne m'en tiens pas rigueur. Je sais que ton mari a versé dans une malversation financière scandaleuse, il ya un an. Je sais que sa vie privée la chagrine. Il est père de onze enfants, tous encore mineurs. Il est soumis au versement d'allocations régulières. Il n'a pu rompre avec leurs mères qui continuent de se jalouser et de lui faire des tracas. Ça le casse. Il veut mettre tout cela sur le compte d'une malédiction (…) ».*

La révélation supposée faite à Mpové, la femme de Mbolia par son père n'a rien d'autre qu'une injure à l'endroit de son mari Mbolia, qualifié de détourneur, d'être associé à une scandaleuse malversation financière. Ce détournement est de l'ordre d'une faramineuse somme de 800.000 FCA de la Compagnie générale d'assurance non autrement identifié.

Il renchérit en ce terme ci-après *:*

« Ma fille, ce qui vit ton mari, c'est la peur, la peur d'être traîné devant les tribunaux. Ton mari s'est partagé la coquette somme de 800 millions de francs avec son directeur général. Ce dernier est protégé, c'est un homme d'influence. Mais ton mari, lui, il n'a pas cette chance, il n'a pas de hautes protections. C'est pourquoi, s'étant attiré les mauvais regards de la société, il n'a trouvé comme voie de salut que l'exil. » (L.A.I., p.75)

Le beau père de Mbolia, le « vieux Colo » étale les choses au claire à sa fille Mpové. Il lui explique mieux justifier le comportement de son beau-fils qui a peur d'être traduit devant le cours et tribunaux de son pays au nom du principe d'Etat de droit en vigueur.

Dans ce passage, Émile GANKAMA met en évidence les différents niveaux de négociations d'intervention discursive auquel l'énonciateur est soumis dans ses rapports avec son interlocuteur. Ces deux passages interagissent dialogiquement dans les différents niveaux énonciatifs.

L'interdiscours se laisse clairement s'apercevoir à travers la recomposition discursive dans les deux passages anticoloniaux : ce discours colonial sur l'Afrique est fondé sur la notion de civilisation tandis que le discours postcolonial est fondé sur le développement. En effet, il y a interaction entre ces deux types de discours. D'un côté, les interlocuteurs africains indépendants du point de vue de la liberté individuelle et expressive ; de l'autre côté, ils sont dépendants à l'égard des colonisateurs en vertu des accords de coopération. Cette relation de caractère entre discours que Dominique MAINGUENEAU résumé :

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« *Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours*. » MAINGUENEAU, D., In D.A.D. :324

Ce passage de Dominique MAINGUENEAU vient insister sur les relations de l'ironie et de l'insulte qui se confondent au sein d'une même structure dite phrase. En reconnaissant cet engrenage de ces deux figures de style, nous ne pouvons occulter la difficulté de les caractériser ou de les disséquer dans une analyse littéraire. En effet, l'insulte ne se rapproche pas seulement de l'ironie, comme nous venons de le dire ci-haut confirme et fait état mais aussi et surtout de la métonymie.

4. La métonymie et l'insulte

Très souvent, la métonymie consiste à désigner un objet ou une idée par un autre terme que celui qui convient. Il y a ici ce que l'on peut appeler *« glissement de sens* ».[12] Ce glissement de sens qui fait de la métonymie une figure par excellence met à nu le sens péjoratif. En opérant ce transfert ou ce glissement de sens, la métonymie réduit l'objet ou l'individu à un caractère unidimensionnel.

Comme cette réduction possède un pouvoir comique, la métonymie insinue une idéologie proche de l'insulte. C'est pourquoi, « la métonymie est fréquente parmi les insultes que l'interlocuteur partage le découpage du monde qu'opère l'énonciateur ».[13] A ce sujet, le passage de « *La ville aux âmes ivres* » ci-après est illustratif :

« *C'était un taudis avec deux portes en tôle d'aluminium planté au milieu d'une cour sale et sablonneuse d'où émanait une odeur aigre comme une pâleur. Là, une poignée de filles fourmillait, envoûtantes comme des reines jouisseuses.* » (L.A.I., p.32)

Dans « *La famille africaine* », Émile GANKAMA déclare ce qui suit :

« *Au faite de la fameuse mission civilisatrice, il y eut quantités de dérives à l'encontre des peuples opprimés.* » (F.A., p.30)

[12] F. Dufour, « Dialogisme et interdiscours : Des discours coloniaux aux discours du développement », in *Cahiers de praxématique*, 2013, consulté le 05/11/2019 à 20 : 05.On peut lire, Laurence Rosier, 2006, *Petit traité de l'insulte*, Editions Labor, p. 103. Et surtout F. Bravo, 2015, *Du corps au signe : pour une sémiogenèse de l'insulte,* Voir également du même auteur, *Les mots et les femmes*, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 91-102.

[13] D. Maingueneau, *Dialogisme et interdiscours: Des discours coloniaux aux discours du développement,* 2007. Cette relation, comme le précise BES, J., dans *Terme et concepts pour l'analyse*. Cf. N. Ricalens-Pourchot, 2016, *Lexique des figures de style*, 2e édition Armand Colin. Aussi voir L. Rosier, 2000, *Le lexique clandestin,* Duculot, p. 14. On peut également lire de la même auteure*, Le Petit traité de l'insulte*, Espace de libertés, 2009, p. 46.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

Ce passage qui à première vue relève de la métonymie peut se prêter à l'insulte dans ce sens que le romancier désigne l'individu par le personnage ou le mot dont il souligne le caractère atypique ou inversement un personnage par un nom commun. On peut encore lire :

« *(...) nul congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte qu'elle a été conquise une lutte de tous les jours, une lutte ardente et idéaliste, une lutte dans laquelle nous n'avons ménagé ni nos forces, ni nos privations, ni nos souffrances, ni notre sang.* »(F.A., p.27)

Dans « *La ville aux âmes ivres* » le narrateur le confirme avec nous :

« C'était là que « l'élite du pays » avait ses habitudes. Ce qu'on appelait « l'élite » était un conglomérat de prédateurs qui pompait les richesses du pays et marquait, par son arrogance, ses erreurs et ses malversations, tous ceux qui ne connaissaient comme viande que le grillon et la sauterelle. » (L.A.I., p. 36)

Dans la métonymie, on retrouve de l'antonomase qui est souvent exploité comme un mécanisme de l'insulte en donnant la possibilité d'une double identification sémantique :

«*Au faite de la fameuse mission civilisatrice, il y eut quantités de dérivés à l'encontre des peuples opprimés.»* (F.A., p. 30)

Mais dans le cas typiquement de l'insulte, l'antonomase peut se refaire à un référentiel qui assimile directement la personne visée par l'insulte :

« *Les gens se retournèrent pour voir qui venait de parler. C'était le Père Ansouansoun, l'ivrogne d'Arsémé, la ville aux âmes ivres*. » (L.A.I., p.138)

Dans tout le cas, la métonymie et l'insulte sont toujours et déjà en relation permanente lorsqu'il s'agit de transfert de sens ou de la doublification, de la substitution de sens. L'intérêt littéraire qui se relève à travers ces deux figures réside dans le renforcement de l'expressivité. Cet état de chose renforce davantage leur appartenance à la rhétorique. Comme nous avons bien dit plus haut, l'insulte que nous avons globalement considérée comme une figure de style à part entière peut à certains égards se rapprocher de la métaphore.

5. La métaphore et l'insulte : un rapprochement contracté

Dans le *« Lexique clandestin* », Laurence ROSIER et Philippe ERNOTTE expliquent clairement et nettement ce rapport en ces termes :

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« Ces reflets métamorphosent le rapport à soi et à l'autre qui sous – tend l'énonciation, le style, la rhétorique. Les reflets diffractés du visage, et de l'insulte qui l'a stigmatisé, dédoublement l'ethos de l'enfant dans la conscience critique de l'écriture adulte. » (ROSIER, L. et ERNOTTE, P., 2000 : 17).

Le sens dans ce rapport n'est jamais donné du coup car non seulement il est caché, camouflé, codé, voilé et subtile de façon volontaire que involontaire mais aussi et surtout dépend du contexte. Dans cette optique, l'analyse littéraire prend son importance afin de restituer, de replacer le sens dans un contexte ou de tenter de révéler le sens de l'autre.

Ceci est d'autant plus important lorsqu'il s'agit du mécanisme de l'insulte ou ce n'est pas le signifié, qui importe dans le décodage mais c'est surtout la charge axiologique de l'énonciation et le contexte référentiel désignant un allocuteur. Pour les linguistes cela s'appellent l'effet de Haddock ».[14] A ce sujet, Laurence ROSIER confirme avec nous que :

« L'insulte ne se réduit pas à une dimension sémantique intrinsèque. L'analyse de sa force perlocutoire (blesser l'allocutaire, le provoquer) ne doit pas occulter sa force illocutoire. C'est le cas des emplois dits « hypocoristiques » (du grec « caressant ») tenu pour offensant peut servir de non affectueux (entre amis, parents ou confrères, etc.) ».[15]

Il y a lieu de remarquer que ces différents rapports, ces différentes interactions dans le texte littéraire et spécifiquement dans la littérature romanesque comme c'est le cas du roman africain sont toujours présentes dans la mesure où les romanciers africains utilisent le langage métaphorique ou symbolique et représentatif pour expliquer leurs univers culturels. Les passages du narrateur ci-après sont plus que évocateurs :

« *Ah ! La biche, lâcha-t-il en esquissant un sourire. A-t-elle vraiment compris ma question ? Me prend-elle pour un revenant ? Sinon, pour quelle raison m'a-t-elle évité de la sorte ?* » (L.A.I, p.29)

Il renchérit de la manière ci-après :

[14] L. Rosier et al., *op. cit.,* p. 17. On peut lire également V. Diane et B. G. Barbeau, 2002, «*Insulte, disqualification, persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle* ?, Argumentation & analyse du discours, Revue électronique du groupe ADAR. https://doi.org/10.4000/aad.1252 consulté le 20/08/2020.

[15] *Ibidem*, p. 17. On peut aussi lire V. Diane, *Insulte, disqualification persuasion et tropes communicationnels : à qui l'insulte profite-t-elle ? https://journals.opeditin.org, Consulté le 10/09/2020 à 15 :00'.*

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« La gamine a eu raison de me prendre pour un homme douteux, voilà pourquoi, sans daigner répondre à ma question, elle a préféré se taire comme si elle évitait de vendre sa langue au démon. » (L.A.I., p.30)

Il réaffirme avec nous ce qui suit dans « La famille africaine » :

« *Ils ne sont pas rares les tirailleurs qui vécurent la belle aventure. Que de lettres parfumées prirent le chemin de l'Afrique, après la guerre !* » (F.A., p.36)

Mais il ne s'agit pas en aucun cas de dire que ce langage codé ou métaphorique où se déploie l'insulte n'existe pas dans d'autres cultures. Comme procédé littéraire est présent dans les approches scientifiques.[16] Dire que l'insulte n'est pas l'apanage d'une quelconque culture, d'un domaine spécifique qui signifie que c'est le produit des effets à travers sa mobilisation.

6. Les effets de l'insulte en analyse littéraire

L'analyse de l'insulte du point de vue littéraire laisse entrevoir que celle-ci, au-delà des effets plaisants et outrageants produit d'autres effets qui alimentent ou élargissent le sens de cette figure de style. Parmi ces effets, Laurence ROSIER relève entre autre, l'effet Arletty, l'effet Bacri, l'effet Cyrano et l'effet Haddock que nous n'aurons pas à tout exploiter mieux expliquer à travers cette analyse.

Dans le cas de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA spécifiquement et même des partisans de la littérature africaine engageante ou de combat d'expression française sans les citer nommément faute d'espace ; on retrouve partout les traces des effets de l'insulte communément appelés Arletty comme dans le passage suivant :

« *Du rouge, couleur de sang et qui pue, du rouge, couleur de sang et qui pue, du rouge, couleur de sang et qui pue, du rouge…* » (L.A.I., p.40)

Dans ce passage relevé de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA, on constate que ces propos quelque peu insultants sont en fait des mots anodins qui ont une véritable intention cachée ou des mots inadéquats du point de vue moral, déplacés qui portent directement atteinte à l'interlocuteur ou destinataire mais surtout à l'auditoire.

De même, il existe une présence récurrente des effets dit Bacri dans l'intertexte de l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA sous examen comme on peut bien lire dans « *La vie aux âmes ivres* » que nous analysons et relevons le passage ci-après :

[16] L, Rosier, 2009, *Petit traité de l'insulte*, Espace de libertés, p. 11.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« *Ce n'est pas leur faute, c'est la faute des responsable de la ville qui n'ont rien aménagé pour les loisirs de leurs jeunes administré », disait-on dans les rues d'Arsémé.* » (L.A.I., p.27)

Dans « *La famille africaine* », nous lisons ce qui suit à titre illustratif :

« Ce que fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste, nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire. » (F.A., p.27)

Disons pour l'essentiel que l'insulte à travers ses différentes manifestations, différents contextes peut produire des effets à travers les altercations très variées. Par ailleurs, en disant que l'insulte produit des effets variés selon les différents contextes, nous autorise de tracer les différentes perspectives analysables.

7. Les perspectives de l'insulte en analyse littéraire

Après avoir indiqué de manière assez claire le rapprochement de l'insulte avec les autres figures de style (la métaphore, la métonymie et l'ironie) et considéré que l'insulte est une autre forme de figure de style de par ses propriétés et ses différentes manifestations, nous voulons souligner à l'instar des autres chercheurs[17] que l'insulte peut être étudiée selon plusieurs perspectives.

Parmi ces perspectives, nous pouvons citer entre autre, la perspective linguistique, rhétorique ou littéraire et idéologique. En prenant en compte les recherches sémiologiques de Roland BARTHES, l'insulte peut être étudiée à plusieurs niveaux :

-*Rhétorique* (littéraire), elle est étudiée du point de vue terminologique. Cette forme d'agression verbale et non-verbale est une pratique discursive qui offre une représentation symbolique de la confrontation entre les adversaires. Les insultes sont « bien humiliantes pour celui qui les dit, quand elles ne réussissent pas à humilier celui qui les reçoit ». L'insulte ludique est « fictive, fantasmatique », car elle semble oublier « la violence verbale faite à l'insulté au profit de la logorrhée de l'insulteur ». Car l'insulte est presque toujours « vecteur de la discrimination, du racisme, du sexisme, etc. Les insultes rhétoriques et littéraire ne sont pas sociale, monotone et violence.[18]

-*Formel* (procédés stylistiques), l'insulte est analysée sous l'angle de signifiant. Pour Laurence ROSIER, « tout mot peut, par son contexte d'emploi

[17] On peut se référer à R. Barthes, 1967, *Système de la mode* , Paris: Seuil. L. ROSIER, *op. cit*., p.42.
[18] M. Brillant, www.tau.ac.il-adr-rosier résumé. Consulté le 04/09/2020 à 12 :35'

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

conflictuel, devenir une insulte ». Certaines constructions avec « des enchérisseurs » donnent un ton injurieux au mot utilisé. La « réduction « d'une personne au mot dont on la qualifie est une insulte. Des appellatifs par lesquels on s'adresse à un interlocuteur sont insultants, s'ils subvertissent les codes de distance, de hiérarchie, de réciprocité. C'est ici par moment qu'elle se crée dans une vision littéraire et sur le terrain sociologique.

-*Idéologiqu*e quant à elle s'attèle à relever ce qui est dit de l'individu, son système de représentation.[19] Nous référant à l'analyse rhétorique des mouvements sociaux telle qu'elle se développe, l'insulte est conçue comme l'expression d'un collectif. Même lorsqu'elle est prononcée par un individu-un manifestant portant une affiche ou prononçant un discours- l'insulte représente l'ensemble des individus dont est composé le mouvement, qui est, par définition, un locuteur collectif. Puisqu'elle représente la manière dont le mouvement conçoit la cible (individu ou groupe), l'insulte est par définition plus essentialiste que situationnelle.[20]

Poursuivant les recherches précitées, Laurence ROSIER dans le cadre de l'analyse du discours considère l'analyse de l'insulte comme étant l'acte qui a bouleversé « la vision classique du mot, du signe linguistique établi par le linguiste Genevois Ferdinand de SAUSSURE. Celui-ci le définit comme « le rapport stable entre un signifiant (…) et un signifié ». Cette thèse de Ferdinand de SAUSSURE explique Laurence ROSIER a été critiqué et même dépassé par le linguiste soviétique BAKHTINE Mikhaïl pour qui toute énoncé est fondamentalement traversée par une pulsion des dialogues qui répond toujours à un énoncé antérieur. Cela revient à dire que « *le sens d'un mot, d'une énoncé ne dépend pas du bon vouloir de son énonciateur, que le récepteur participe à la construction du sens autant que l'émetteur ».*[21]

Voilà à tout état de cause, l'insulte rhétorique ou littéraire exige de la part du tout lecteur averti une interprétation ou une appréciation afin d'évaluer la portée sémantique de l'énoncé. Lorsqu'un auteur ou un personnage du roman dit à titre illustratif:

« *La ville aux âmes ivres* » (L.A.I., p.138), « *La mort de Dieke », « La famille africaine* ».

La lecture d'un tel passage indique le sens ou le message contenu, transmis et véhiculé dans cette communication n'est pas facile à décoder. Cela requiert de

[19] *Ibidem*, *op. cit*., p. 32.
[20] L. Rosier et Ernotte, 2004, *op. cit*., p. 37.
[21] L. Rosier, *op. cit*., p. 56.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

toute évidence d'une certaine interprétation pour replacer la communication dans son contexte.

Somme toute, nous pouvons considérer que l'analyse de l'insulte du point de vue linguistique (stylistique), du point de vue rhétorique ou littéraire et idéologique est fondamentalement un vaste champ riche à plusieurs degrés dans l'analyse du discours. Point n'est besoin de répéter qu'une telle analyse ouvre la voie pour dégager le sens précis et exact du message contenu, transmis et véhiculé dans un discours ou sur un propos tenu.

Eu égard à ce qui précède, il importe de noter que l'utilisation de figures de style permet de relever la maîtrise de la langue. L'amélioration du langage aussi bien écrit qu'oral constitue un apport non négligeable dans le processus d'enseignement et de l'apprentissage de la langue française, dite langue étrangère. Pareillement, la métaphore et la métonymie en tant que figures de style de substitution jouent un rôle didactique : par la connaissance de figures de style, on parvient à maîtriser le français, langue étrangère, enrichir le vocabulaire et améliorer certaines structures phrastiques. La métaphore et la métonymie, en faisant partie de l'univers rhétorique dit traditionnel, participent à la compréhension lexicale et à la maîtrise syntaxique du français.

8. Les effets recherchés et produits par l'auteur sur son public à travers les figures de style

L'usage d'un signe particulier par un auteur n'est pas toujours anodin. En recourant à une figure de style comme la métaphore, la métonymie et l'ironie, l'auteur a cherché à marquer son discours de certains effets auprès de ses destinataires ou lecteurs. Dans cet ordre d'idée, il convient de se poser la question de savoir : qu'est-ce que l'auteur a voulu exprimer grâce à ces procédés stylistiques ? Pourquoi l'auteur a-t-il choisi d'utiliser à travers son roman les discours de système métaphorique, métonymique et ironique ?

Ces discours en effet, exprimeraient une ferme volonté de transmettre un message qui ne pourrait pas être dit ouvertement. Dans le cas de cet auteur, nous interprétons l'usage des figures de style pour exprimer une vérité politique et historique.

Dans le cas de la vérité politique, l'auteur voudrait la faire passer sous forme figée, voilée ; cela explique l'usage d'un discours imagé mieux symbolique sur fond métaphorique, métonymique et ironique. Par crainte des représailles du pouvoir public en place, un pouvoir dictatorial, l'auteur utilise cette subtilité stylistique pour voiler son message. Malheureusement, ce message n'est pas du tout compris par l'ensemble de sa communauté à laquelle le message est destiné. Cet état de chose s'expliquerait par le fait que la compréhension de ce message serait réservée alors

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

uniquement à une seule classe d'élites ou d'intellectuels. Notre interprétation rejoint la définition des figures de style qui sont des « *effets spéciaux* »[22] et que Martine VALENTIN définit avec nous en ces termes :

« *Ce sont des procédés linguistiques qui ajoutent une dimension par rapport à l'expression la plus plate qui soit. Ce sont des techniques verbales qui permettent de passer le « niveau zéro* ». MARTINIE, V., 2018 : 11.

Entretemps, à lire cette œuvre romanesque, on peut se faire une autre lecture, celle qui consiste pour un auteur à utiliser dans le monde littéraire une maîtrise de français, langue étrangère, qui est devenue sa langue de communication officielle. Émile GANKAMA voudrait rendre son discours un peu plus érudit.

S'agissant du contexte historique et culturel auxquels l'auteur se réfère constamment, il convient de lire la volonté de l'auteur d'inscrire son discours dans la culture africaine où l'usage des symboles, des images, des paraboles, des proverbes, des contes, etc. abondent, dans le souci de montrer la richesse culturelle. Pour prouver qu'il a la maîtrise du sujet des difficultés des Africains, voici comment il démontre quelques-unes d'entre elles de cette manière :

« *En réalité, l'Afrique fait face de nos jours à plusieurs défis. L'un d'eux est l'augmentation des besoins existentiels de ses membres et l'incapacité à les satisfaire pour tous. L'école, la santé, l'alimentation, les besoins vestimentaires, voilà autant de besoins primaires qui exercent une pression croissante sur les maigres revenus des foyers ».* (F.A., p.73)

La petite chance que l'auteur donne aux africains est que :

« L'Afrique est sans doute le continent qui ne doit pas manquer au rendez-vous du partage en suivant sa route vers le progrès. Sans s'aliéner ses valeurs, mais en accordant au travail productif la place qui lui revient ». (F.A., p.82)

Il n'est pas rare, à travers son œuvre romanesque, de reconnaître, dans ses passages, qu'il utilise un raisonnement par l'absurde pour ironiser, avec la volonté de glisser un message de façon voilée.

« *Tous ceux qui arrosent de bière ou du vin leurs repas sont passés maîtres dans l'éloge de cet accompagnement. Une bière en cours de repas, c'est la santé*

[22] Cette expression *« effets spéciaux »* est empruntée de Lucio Bukowski, « Stalker », Requiem/Nativité, 2017. Il y a lieu de lire La langue française, *35 insultes anciennes à vos ennemis*, la langue française.com, 2019. Consulté le 15/08/2020 à 13 :17'.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

même. Bien que les experts en santé publique aient fait apposer sur les étiquettes de bière que c'est « dangereux pour la santé ; (...) » (L.A.I., p.49)

Par ailleurs, à l'issu de la lecture minutieuse de cette œuvre romanesque, on peut s'imaginer les effets que les discours produisent sur ses destinataires ou lecteurs publics. Parmi les effets escomptés, il y a la prise de conscience de ses concitoyens pour amorcer véritablement le processus du changement de mentalités afin d'aborder définitivement le combat pour le développement socio-économique. Cette prise de conscience doit être suivie, selon le souhait de l'auteur, d'une faculté de lire entre les lignes par les lignes et derrière les lignes, ce qui a trait à la bonne gouvernance, la justice sociale, le travail, la solidarité, le gage pour la prospérité d'une nation.

En substance, l'analyse stylistique permet de comprendre à fond l'œuvre de l'auteur et de la situer par rapport à celles de ses prédécesseurs. Cette comparaison pourrait servir à la compréhension des textes littéraires et surtout à l'évolution de la portée de la littérature africaine d'expression française.

Dans sa quatrième édition du titre *« La famille africaine* », parue aux éditions *« Les Lettres Mouchetées* », Pointe-Noire-Congo en 2018; sur près de cent pages comprenant sept chapitres, Émile GANKAMA fait une étude sociologique d'une Afrique capable de se développer, pourvu que les Africains prennent conscience de leurs conditions existentielles.

Après la lecture de cette œuvre romanesque, on se rend compte qu'il s'agit d'une analyse approfondie de trois événements majeurs ayant marqué et impacté positivement et négativement le continent africain, à savoir la traite négrière, la colonisation et les indépendances. L'auteur achève son œuvre sur une note d'espoir :

« (…) *l'Afrique est sans doute le continent qui ne doit pas manquer au rendez-vous du partage, en suivant sa route vers le progrès. Sans s'aliéner ses valeurs mais, en accordant au travail productif la place qui lui revient »* (F.A., p.82).

Parlant de la traite négrière, il met l'accent sur le fait qu'elle a dépossédé le continent de ses hommes et femmes valides, se constituant de ce fait des réserves importantes de main d'œuvre. GUEYE MBAYE paraphrase en ces termes :

« *La traite négrière a modifié la structure des villages africains, elle a traduit dans certains cas l'aspiration à la sédentarisation qui fonde chez l'homme le besoin de se rendre maître du lieu qu'il habite, de la transformer à son avantage* ». (F.A., p.39)

Quant à la colonisation, elle n'avait pas que les effets néfastes : il nuance ses propos en affirmant qu'il :

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« (…) *est nécessaire d'aborder les grandes questions par le coté où elles nourrissent leurs contradictions dans l'unité » (…) (*F.A.*, p.56-57).*

Avant d'ajouter que :

(…) « L'Afrique a mal négocié sa sortie de la colonisation au regard de la succession des coups d'Etat, seul moyen d'accession au pouvoir au lendemain des indépendances dans plusieurs pays africain ». (F.A., p.56-57)

L'Afrique a eu beaucoup d'épreuves à surmonter au cours de sa marche vers le progrès. Le narrateur revient et insiste en ces termes :

« *Près de soixante ans après les indépendances, elle regarde également avec une once de culpabilité vers l'Amérique qui a vu arriver ses enfants enchaînés. Quand elle se tourne vers elle-même, elle ne fait pas preuve d'audace, d'engagement et de cohésion* ». (*F.A.*, p.60)

Émile GANKAMA estime qu'après ce long chemin, sans renier son identité, l'Afrique doit se frayer un passage mieux un chemin dans l'univers de la modernité, en se secouant un peu. D'où… :

« *L'Afrique est, en effet, une grande famille qui doit cesser d'avoir honte de ce qu'elle est. Mais le peut-elle vraiment ? Bien sûr ! A condition qu'elle ne prenne pas fait et cause pour l'économie des autres, pour s'arrimer au développement qui suppose la coopération avec les Etats et les peuples d'autres pays du monde, sur des base égalitaires* ». (F.A., p.80)

« *La famille africaine* » est sans doute aucun un appel à la prise de conscience des Africains. A lire cette œuvre romanesque, nous avons le sentiment que l'auteur voudrait partager ses sentiments, ses opinions et conscientiser ses destinataires qui sont notamment des populations africaines. Une lecture approfondie de ce roman pourrait supposer que ce dernier serait à même d'engendrer le sentiment tragique, polémique, ironique, réaliste, etc. Nous nous proposons de concrétiser certains de ces traits du registre, en commençant par le tragique.

En effet, le déroulement du récit à travers les différents personnages et la description des éléments donnent à penser que ce roman produit l'effet tragique chez les destinataires comme nous le confirme ce passage :

« (…) *De ses yeux coulaient des larmes chaudes. Tout en larmes, tout en sueur, il prit son poignard à deux mains, le porta à hauteur de son visage et l'arme décrivit l'ultime courbe qui allait faire de lui un assassin et du vieux corps endormi une victime sans défense.* » (L.A.I., p.119)

Plus loin, nous lisons ce qui suit :

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« *De ses yeux de morts, le grand-père fixait son agresseur. Son visage s'était fendu d'un sourire. « A-t-il reconnu son agresseur ? Son propre petit-fils, celui-là même qu'il avait sauvé d'un procès redoutable, il y a trente ans ». Mbolia frappa de nouveau, au cœur, avec la même furie, le même élan que la première fois. Le sang s'épanche à gros bouillons et se répandait sur le sol en terre battue. L'assassin ramassa sa bouteille d'acide sulfurique avec un geste de triomphateur. « C'est fait, hardiment fait, c'est accompli et je suis fort. Je ne suis plus votre ami Mbolia.* » (L.A.I., p.120)

Après son forfait ignoble, le narrateur ajoute :

« *Il réunit les deux corps dans le trou qu'on avait creusé à côté de la case de son grand-père, plaça son poignard entre eux, les arrosa de ce qui restait d'acide sulfurique dans la bouteille et les recouvrir de terre. Puis il s'éloigna, à reculons, en souriant de cet étrange sourire qui ne le quittait plus. Il portait toujours la couverture dans laquelle il s'était taillé une tunique de sacrificateur. L'assassin qu'il était devenu avait scellé des liens avec ce vêtement. »* (L.A.I., p.122)

Ces passages, comme on peut déjà le constater, sont de nature à engendrer les sentiments de fatalité, du destin, de souffrance ou de déchirement. C'est dans ce sens-là que nous estimons que ce roman peut bien produire l'effet du tragique chez le destinataire. A part cet aspect, il y a lieu de relever aussi un effet d'ironie car, dans plusieurs séquences, on trouve les railleries ou les critiques :

« (…) *Mbolia clignait des yeux en sirotant sa bière. Et il mangeait avec appétit. Tous ceux qui arrosent de bière ou de vin leurs repas sont passés maîtres dans l'éloge de cet accompagnement. Une bière en cours de repas, c'est la santé même. Bien que les experts en santé publique aient fait apposer sur les étiquettes de bière que c'est « dangereux pour la santé ; à consommer avec modération, etc. »* (L.A.I., p. 49)

Il est vrai que l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA n'a pas été rédigé dans un contexte de confrontation ouverte comme pendant la période coloniale qui a servi d'inspiration à la négritude ; on peut tout de même relever l'aspect polémique dans le récit. En effet, la polémique dont il est question concerne le sens de l'argumentation agressive dans le but de persuader le destinataire, suite au sentiment d'indignation ou de révolte. Là-dessus, lisons cet extrait :

« *Eh, qu'est-ce qui vous prend ? Est-ce de rouge dont vous avez besoin, hein ? Il prit un verre plein, le déversa sur la table qu'il partageait avec ses collègues. Une flaque rouge s'étala sur la planche en formica : Du rouge, couleur de sang et qui pue, du rouge, couleur de sang et qui pue, du rouge, couleur de sang*

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

et qui pue, du rouge… (…) « Quelle inconduite », (…), calmement et pria dignement les inconnus qui occupaient les autres tables du boui-boui de bien vouloir l'excuser : Messieurs, pardonnez-moi, ce n'est qu'une parenthèse, ne m'en tenez pas rigueur, merci…. (L.A.I., p. : 40-41)

Enfin, ce roman affiche les allures réalistes dans la mesure où, on l'aura vu, il se réfère aux différentes séquences historiques vécues par les populations :

« *Vous êtes des pauvres types… Tous… des pauvres ! (…) Pour l'ambiance du voyage, je vous offre ceci. Vous savez, je vais chez moi, au village, il y a longtemps que je n'y suis allé. Cela me fait grandement plaisir de voyager dans de telles conditions. Des gens le regardaient, ahuris mais imperturbables. Tenez, leur dit-il, une bouteille de whisky dans chaque main. »* (L.A.I., p. 84-85)

Un moment, Mbolia s'immobilisa, regarda alentour et sourit suite à son examen de conscience :

« *Mon Dieu, cette fois-ci encore, je lui ai dit que je me rendais à une veillée mortuaire, comme si c'était là mon échappatoire favorite. Et maintenant, si elle venait à me suivre(…) Si elle se rendait à l'adresse que je lui ai communiquée(…). Elle n'y trouverait ni la veillée mortuaire ni moi-même ». Il sourit de son embarras. »* (L.A.I., p.23)

De ce qui précède, on constate que la littérature africaine d'expression française, en général, et celle du roman *« La ville aux âmes ivres* », en particulier, produit ou cherche à produire certains effets chez les destinataires à un point qu'on ne pourrait nier la présence de registre littéraire dans ses œuvres. Même si les notions de registre littéraire et la forme du discours ne se confondent pas, il y a lieu d'indiquer les différentes formes auxquelles appartient l'œuvre romanesque d'Émile GANKAMA. Si l'on considère le roman dont nous nous occupons comme un discours littéraire, nous devons aussi indiquer les formes dans lesquelles cette œuvre s'inscrit. En effet, ce roman que nous situons dans le groupe des romans historiques appartient à plusieurs formes, en l'occurrence, celles qui suivent :

8.1. La forme narrative

Dans plusieurs passages, l'auteur s'efforce de raconter les faits vécus. On lit la description du viol d'une jeune fille mineure de onze ans, pendant la jeunesse du narrateur qui en fut témoin oculaire dans son village natal. Peu avant cette description, c'est son épouse qui nous raconte les faits précurseurs en ces termes :

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

« Un autre jour, continua Mpové, je l'ai surpris devant le miroir du garde linge, une machette à la main. Il m'a parlé d'un voyage sans retour à l'étranger ; il dit en avoir autant les moyens que les raisons. Ce matin, avant que je ne me décide de venir te voir, il s'est rendu à son service pour demander à son directeur l'autorisation de se rendre à Odolo, chez ses parents. J'ai peur, papa, je crains qu'il n'aille semer le trouble dans son village. » (L.A.I., p.73)

8.2. La forme descriptive

Le narrateur ne raconte pas seulement l'histoire mais il décrit certains faits, certaines histoires comme il le stigmatisé par ce passage :

« *La foule amassée au pied du gros manguier, l'arbre à palabres, ne parle pas. Les jeunes hommes, tous un peu suspects, avaient le sourcil dressé. (...) Tandis que la mineure de onze ans témoignait devant la cour des chefs traditionnels, notre ami Mbolia visionne la scène que rapportait la petite : « Chacun attendait son tour avec impatience (...) Au total, je crois qu'ils pouvaient être six, mais lui, je l'ai reconnu ... La mineure brandit une gourmette en aluminium qui portait les initiales de celui qui était considéré comme le meneur de la bande, Mpadzi… Néanmoins, outre Mpadzi, la très jeune fille soupçonnait aussi notre ami Mbolia. Mais voilà, elle n'en était pas sûre… Elle était troublée, elle croyait seulement le reconnaître… Elle insista, mais les sages bouchent leurs oreilles*. » (L.A.I., p.18-20)

8.3. La forme explicative

Dans le but peut-être d'assurer une bonne compréhension de son message chez les destinataires, l'auteur explique certaines de ses positions de la manière ci-après :

« (…) *C'est pourquoi, s'étant attiré les mauvais regards de la société, il n'a trouvé comme voie de salut que l'exil. Le voyage dans un pays lointain dont il te parle, c'est bien de cela qu'il s'agit. Tu l'as rêvé mort ou mourant, mais tu as mal lu tes songes. Un cadre de son rang en prison, c'est aussi la mort. »* (L.A.I., p. 75)

Les formes littéraires offrent une voie de critique dans une œuvre littéraire. Le discours n'est discours que s'il est rapporté à un sujet qui se pose à la fois comme source des repérages personnels, temporels et même spatiaux. Ceci prouve à suffisance, la nécessité d'étudier le discours rapporté.

Conclusion

Cette étude nous a permis de mettre en relief le fait que l'insulte est une forme de figure de style qui entretient des rapports intrinsèques très serrés avec la métaphore, la métonymie et l'ironie. Nous avons la ferme conviction que la maîtrise

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)

stylistique française constitue un nœud important dans la compréhension et surtout la maîtrise de la langue française au travers le texte littéraire africain d'expression française ou elles sont fréquemment usitées.

Bibliographie

***, 2009, *Petit traité de l'insulte*, Espace de liberté.

BARTHES, R., 1967, *Système de la mode*, Paris: Seuil.

BRAVO, F., 2015, *Du corps au signe : pour une sémiogenèse de l'insulte*, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 91-102.

CABOT, J., « L'insulte diffractée et l'ironie pathétique : « Un geste de faible, un geste de pitre, un geste de prophète », in *Cahier,* Albert Cohen, 2005, pp. 117-135.

DEVOTO, 1979, *La vie privée des hommes, Tome 32 : Au temps des indiens d'Amérique*, Hachette, p. 23.

DURRER, S., 1987, « Ironiser, faire et défaire le jeu de l'autre ». *Etudes des lettre*s, n°1, pp. 33-49.

FISHER, S., 1989, « L'insulte : la parole et le geste », *Langue française* 144, Persée 2004, p. 22.

FLORY, J., 2016, *Injuriez-vous : Du bon usage de l'insulte*, Paris: La Découverte, p. 160.

GOFFMAN, E., *Le parler français,* Actes du colloque de Cerisy, Paris : Ed. De Minuit, coll. « Argument ».

JOHNSON, S., 2007, *L'art de l'insulte et autres effronteries,* Anatolia.

MAINGUENEAU, D., 2020, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris: Armand Colin, p. 195.

POURCHOT, N., 2016*, Lexique des figures de style*, 2e édition Armand Colin.

ROSIER, L., 2000, *Le lexique clandestin. La dynamique sociale des insultes et appellatifs à Bruxelles*, Cahiers français et société, Bruxelles: De Boeck-Duculot, p. 39.

BDD-A31911 © 2021 Editura Muzeul Literaturii Române
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:06:33 UTC)